

Propriétaire en chef JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne... Edition Hebdomadaire... BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

Municipalité Solaire de Notre Dame de Hull.—Continué

Norbert Charon, Journalier. Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu comme faisant partie de la moitié du lot No 8 du bloc B, borné à l'ouest par la rue Britannia, en arrière par une partie du lot No 1, borné au sud par la rue Chamberlin, et au nord par l'autre moitié du dit lot No 8 du dit bloc B, contenant 33 pieds sur 99, avec maison érigée ci-dessus.

Endetté.....\$12.55 Sévère Chantillon, Menuisier. Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu et borné comme suit, à l'est par le chemin du Roi, au sud par Pierre Chamberlin, à l'ouest par Procel Ledue au nord par une partie du lot No 2, contenant 66 pieds sur 66 plus ou moins, avec bâtisses érigées ci-dessus.

Endetté.....\$6.95 Procel Ledue, Coiffeur. Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu comme faisant partie d'un tiers du lot No 1 du bloc B, sur le côté nord de la rue Chamberlin, étant 33 pieds de largeur sur la dite rue Chamberlin et 66 pieds de profondeur, borné en front par la rue Chamberlin en arrière par une partie du lot No 2, d'un côté par le lot No 8 et de l'autre côté par Sévère Chantillon.

Endetté.....\$4.10 Jean Baptiste Richer, Gentilhomme. Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu et borné comme suit, à l'est par la réserve de la Cour au sud par Pierre St. Jean, à l'ouest par la rue principale, au nord par Olympe Desjardins, contenant 49 1/2 pieds sur 74 1/2 plus ou moins.

Endetté.....\$14.90 Andrew Drummond Gérant, Daniel S. Eastwood syndic officiel et George Hay marchand propriétaires des lots et parties de terrain situés dans la Cité de Hull, dans le 5ème rang connu d'après le plan de James McArthur arpenteur provincial borné comme suit: commençant à l'impasse une distance de 50 chaînes, dans une direction nord à l'entrée du vieux canal une distance de trois chaînes, le long de la rivière Gatineau une distance de huit chaînes, sur le cours nord 30° ouest astronomiquement au poteau sud d'une barrière distance une chaîne et 25 chaînes, dans une direction nord de l'entrée du nouveau canal de la en ditte ligne sur le cours sud 39° ouest astronomiquement une distance de 17 chaînes et vingt chaînes de manière à renfermer une boutique de forges, une cuisine et une chambre à coucher au coin d'une clôture en planches, dans une direction nord 70 chaînes à un arbre auquel est attaché un boom de la suivant le cours du dit boom au bas d'un lac ou étang sur le cours sud 12° ouest une distance de vingt trois chaînes plus ou moins à un pier auquel est attaché l'autre extrémité du dit boom à la sortie du vieux canal, de la dans une direction sud du dit lac ou étang le long d'une clôture en planches déjà mentionnée et érigée par le gouvernement sur le cours nord 5° ouest astronomiquement au lieu de départ, avec une moulin à scie et autres dépendances ci-dessus érigées.

Endetté.....\$278.95 William Carry, Journalier. Un bloc de terrain connu comme le bloc I, contenant les lots No 1 et 2 formant une portion du lot No 6 du 3ème rang dans la Cité de Hull, et connu par un plan fait par John Johnson arpenteur provincial borné au nord par le chemin macadamisé, au sud par une rue montrée sur le dit plan du nom de Louise, à l'est par la rue Augusta du dit plan, à l'ouest par la rue Victoria du dit plan, commençant à un poteau planté à l'intersection du côté de la dite rue Augusta et le côté sud du dit chemin macadamisé distance de la ligne de division entre les lots 6 et 7 du dit rang trois de la dite Cité de Hull huit chaînes et 90 chaînes (de l'autre côté) 6 mesures perpendiculaire, et de la dans une direction le long du dit chemin macadamisé une distance de six chaînes (gutter chain) mesure perpendiculaire à la rue Augusta sur la ligne à la rue Louise contenant trois arpents et huit dixième mesure anglaise plus ou moins.

Endetté.....\$9.26 Charles Vachon, alias Robert Journalier. Un lot de terre ou emplacement de Village situé en la Cité de Hull formant partie du lot No 2 dans le troisième rang, le dit lot formant partie du bloc G, connu d'après le plan qui a été fait de subdivision du dit bloc G, et déposé au bureau d'enregistrement du Comté d'Ottawa, le dit lot faisant partie de la moitié nord du lot No 7 et de l'autre côté au nord par une rue, à l'est par un lot No inconnu, et à l'ouest par un autre lot No inconnu, contenant 33 pieds sur 97 avec les bâtisses érigées ci-dessus.

Endetté.....\$13.38 François Chénier, Journalier. Un lot de terre situé en la Cité de Hull connu comme suit borné à l'est par la rue Kent, au sud par François Sauriol, à l'ouest par Magloire Carrière à l'est par Jacques Chénier contenant 16 1/2 pieds sur 70 plus ou moins avec maison érigée ci-dessus.

Endetté.....\$3.00 Jacques Chénier, Journalier. Un morceau de terre situé en la Cité de Hull connu comme suit; borné à l'est par la rue Kent au sud par François Chénier à l'ouest par une partie du morceau de terre de Magloire Carrière au Nord par Dosithe Chénier contenant 16 1/2 pieds sur 70 plus ou moins avec maison érigée ci-dessus.

Endetté.....\$3.15

School Municipality of Notre Dame de Hull.—Continué

Norbert Charon, Yeoman. A Village lot situated in the City of Hull, known as forming part of the half of lot No. 8 of Block B, bounded westerly by Britannia street, in rear by part of lot No. 1, southerly by Chamberlin street, and northerly by the other half of said lot No. 8, of said Block B, containing 33 feet by 99 feet, with one house thereon erected.

Endetté.....\$12.55 Sévère Chantillon, Carpenter. A Village lot situated in the City of Hull, known and bounded as follows, easterly by the King's road, southerly by Chamberlin street, westerly by Procel Ledue, northerly by part of lot No 2 containing 66 feet by 66 feet more or less, with buildings thereon erected.

Endetté.....\$6.95 Procel Ledue, Clerk. A Village lot situated in the City of Hull, known as forming part of one third of lot No 1 of Block B, on the north side of Chamberlin street, being 33 feet in width on the said Chamberlin street, and 66 feet in depth, bounded in front by Chamberlin street, in rear by part of lot No 2, on one side by lot No 8 and on the other side by Sévère Chantillon.

Endetté.....\$4.10 Jean Baptiste Richer, Gentleman. A Village lot situated in the City of Hull, known and bounded as follows, easterly by the Courte Reserve, southerly by the Pierre St. Jean, westerly by Main street, northerly by Olympe Desjardins containing 49 1/2 feet by 74 1/2 more or less.

Endetté.....\$14.90 Andrew Drummond, manager, Daniel S. Eastwood Official Assignee and George Hay, merchant proprietors of lots and parcels of lots situated in the City of Hull, in the fifth range, known according to plan of James McArthur, provincial land surveyor, bounded as follows, commencing at a post distance fifty links in a northerly direction from the entrance of the old canal, a distance of three chains and thence easterly along the West Bank of the Gatineau River a distance of eight chains on the course north 30° West astronomically to the south post of a Gate distance one chain and twenty-five links in a northerly direction from the entrance of the new canal thence in a straight line on the course south 39° West astronomically a distance of seventeen chains and twenty links so as to include a blacksmith's shop, ool shop and sleep house to the corner of a board fence distant in a northerly direction seventy links from a tree to which a boom is attached thence following the course of said boom down a lake or pond on a course south 12° east a distance of twenty three chains more or less to a pier to which the other extremity of said boom is attached nearly opposite the outlet of the old canal, thence in an easterly direction to the eastern bank of said lake or pond and along a board fence already mentioned and erected by Government on the course north 5° East astronomically to the place of beginning, together with a saw-mill and other buildings erected thereon.

Endetté.....\$278.95 William Carry, Journalier. One block of land known as block I, containing lots No 1 & 2, forming a portion of lot No 6 of the third range in the City of Hull, and known as per plan made by John Johnson, provincial land surveyor, bounded northerly by the macadamized road, southerly by a street shown on said plan named Louise, westerly by Augusta street, of said plan, easterly by Victoria street of said plan, commencing at a post planted at the intersection of the east side of said Augusta street and at the north side of the said macadamized road distant from the line of divisions between the lots 6 & 7 of the said range three of the said City of Hull eight chains and 90 links (gutter chain) six perpendicular measures, and thence in a direction along the said macadamized road a distance of six chains (gutter chain) perpendicular measure to Augusta street on the line to Louise street, containing three arpents and eight centes of an arpent, English measure, more or less.—Indebted.....\$9.26

Charles Vachon alias Robert, Yeoman. A lot of land or emplacement situated in the City of Hull, forming part of lot No 2 in the third range, the said lot forming part of Block G, known as per plan made of the subdivisions of said Block G, and deposited in the Registry Office of the County of Ottawa, the said lot forming part of the north half of lot No 6 and on the other side northerly by a street, easterly by a lot No unknown, westerly by another lot No unknown containing 33 feet by 97 feet, with the buildings thereon erected.

Endetté.....\$13.38 François Chénier, Yeoman. A lot of land situated in the City of Hull, known as follows, bounded easterly by Kent street, southerly by François Sauriol, westerly by Magloire Carrière, easterly by Jacques Chénier, containing 16 1/2 feet by 70 feet more or less, with one house thereon erected.

Endetté.....\$3.00 Jacques Chénier, Yeoman. A parcel of land situated in the City of Hull, known as follows, bounded easterly by Kent street, southerly by François Chénier, westerly by part of the piece of land of Magloire Carrière, northerly by Dosithe Chénier, containing 16 1/2 feet by 70 feet more or less, with one house thereon erected.

Endetté.....\$3.15

Municipalité Solaire de Notre Dame de Hull.—Continué

Charles Rochoy, Journalier. Une maison en bois d'un étage situé en la Cité de Hull, sur la rue Alma occupant le lot de terre borné à l'est par la dite rue Alma, au sud par George Hardy, à l'ouest par W. E. Brown au nord par Charles Diotte.

Endetté.....\$16.50 Jean Baptiste Perras, Journalier. Une maison en bois d'un étage et demi situé en la Cité de Hull sur la rue Britannia, occupant le lot de terre qui est borné à l'est par la dite rue Britannia au sud par Dme. Jean George Lebel à l'ouest par Dme. Augustin Désabrais, et au nord par Hector Lrpoinde.

Endetté.....\$9.02 Jean Marie L'Ecuyer, Boulanger. Une maison en bois d'un étage situé en la Cité de Hull sur la rue Autum occupant le lot de terre borné à l'est par un lot vacant au sud par une cour à l'ouest par William H. Lyons au nord par la dite rue Autum.

Endetté.....\$2.83 Edmond Limoges, Menuisier. Une maison en bois à deux étages situé en la Cité de Hull, aux coins des rues Charles & Hannah, occupant le lot de terre borné à l'est par Hilaire Jolicoeur à l'ouest par la rue Hannah, au sud par Felix Legault au nord par la dite rue Charles, et les autres bâtisses érigées ci-dessus.

Endetté.....\$9.81 Patrick Baskerville, George Henry Baskerville, et William Joseph Baskerville, épiciers. Deux maisons en bois situées en la Cité de Hull sur la rue Eglise occupant le même lot de terre connu comme suit: à l'est par une maison d'école au sud par la dite rue Eglise au nord par les lots de Francis Martin et Joseph Gagnon à l'ouest par Thomas Kelly, ainsi que les autres bâtisses érigées sur le dit lot.

Endetté.....\$18.60 Dme. Veuve Gabriel Barbeau. Une maison en bois d'un étage situé en la Cité de Hull sur la rue Chaudière, occupant le lot de terre connu comme suit, borné à l'est par William H. Lyons au sud par la dite rue Chaudière à l'ouest par Dme Marie Butler, au nord par John W. Broadhead ou autres ainsi que les autres bâtisses érigées sur le dit lot.

Endetté.....\$4.65 Joseph Larose, Journalier. Une maison en bois d'un étage situé en la Cité de Hull, aux coins des rues Albion & Victoria occupant le lot de terre connu et borné comme suit, à l'est par la rue Albion au sud par la dite rue Victoria à l'ouest par François Vachon au nord par François Galand.

Endetté.....\$10.75 Josiah Bergavin, Grocer. Une maison en bois d'un étage et demi situé en la Cité de Hull sur la rue Brewery, occupant le lot de terre connu et borné comme suit, à l'est par la dite rue Brewery au sud par Octave Boucher à l'ouest par la Mill Creek au nord par Joseph Perras avec les autres bâtisses érigées sur le dit lot.

Endetté.....\$6.35 Olympe Desjardins, Journalier. Une maison en bois d'un étage situé en la Cité de Hull, sur la rue Ottawa, occupant l'lot de terre connu et borné comme suit à l'est par Jean Baptiste Lafamme au sud par la dite rue Ottawa à l'ouest par la rue Britannia au nord par Hormidas St. Denis.

Endetté.....\$8.06

School Municipality of Notre Dame de Hull.—Continué

Charles Rochoy, Yeoman. One building one story high situated in the City of Hull on Alma street, upon a lot of land bounded easterly by said Alma street, southerly by George Hardy, westerly by W. E. Brown, northerly by Charles Diotte.

Endetté.....\$16.50 Jean Baptiste Perras, Yeoman. One building one story and one half high situated in the City of Hull on Britannia street, upon the lot of land bounded easterly by said Britannia street, southerly by Dme. Jean George Lebel, westerly by Dme Augustin Désabrais and northerly by Hector Lapointe.

Endetté.....\$9.02 Jean Marie L'Ecuyer, Baker. One woden building one story high, situated in the City of Hull on Autum street, upon the lot of land bounded easterly by a vacant lot, southerly by a gully, westerly by William H. Lyons and northerly by the said Autum street.

Endetté.....\$2.83 Edmond Limoges, Carpenter. One woden house two stories high situated in the City of Hull at the corner of Charles and Hannah streets, upon the lot of land bounded easterly by Hilaire Jolicoeur, westerly by Hannah street, southerly by Felix Legault and northerly by said Hannah street and other buildings thereon erected.

Endetté.....\$9.81 Patrick Baskerville, George Henry Baskerville, and William Joseph Baskerville, Grocers. Two woden houses situated in the City of Hull, on Church street, upon that lot of land bounded as follows, easterly by a school house, southerly by said Church street, northerly by the lots of Francis Martin and Joseph Gagnon, westerly by Thomas Kelly with the other building thereon erected.

Endetté.....\$18.60 Dme. Widow Gabriel Barbeau. One woden house one story high situated in the City of Hull on Chaudière street, upon the lot of land known as follows, bounded easterly by William H. Lyons, southerly by Chaudière street, westerly by Dme Marie Butler, northerly by John W. Broadhead or others, with the other buildings thereon erected.

Endetté.....\$4.65 One woden house one story high situated in the City of Hull, at the corner of Albion and Victoria streets, upon the lot of land known and bounded as follows, easterly by Albion street, southerly by said Victoria street, westerly by François Vachon and northerly by François Galand.

Endetté.....\$10.75 Josiah Bergavin, Grocer. One woden house one story and one half high, situated in the City of Hull on Brewery street, upon the lot of land known and bounded as follows, easterly by said Brewery street, southerly by Octave Boucher, westerly by the mill creek, northerly by Joseph Perras with the other buildings thereon erected.

Endetté.....\$6.35 Olympe Desjardins, Journalier. One woden house one story high situated in the City of Hull, on Ottawa street, upon the lot of land known and bounded as follows, easterly by Jean Baptiste Lafamme, southerly by the said Ottawa street, westerly by Britannia street northerly by Hormidas St. Denis.

Endetté.....\$8.06

CELEBRES Biere et Porter DAWES & Cie. LACHINE. Fournis comme à l'ordinaire en familles et en bouteilles, au bureau, 184, RUE DU CANAL, Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Balé & Cie. Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate. J. POCKLINGTON, Gérant. Ottawa, 27 novembre 1879.

DEMÉNAGEMENT. F. DUHAMEL. désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B", et devant occupé par F. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de Viandes de toutes sortes DANS LA MEILLEURE CONDITION. Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement. J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal, en vente chez James Hope et Cie. Ottawa, 20 août 1879.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS. Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLIEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toutes dimensions, cahiers pour les écoles, etc., etc. Prix très modérés. Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD, 482, Rue SUSSEX, OTTAWA.

Alex. Mortimer. Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre, IMPRIMERIE.

O. V. GREENBUD, Directeur du département lithographique. Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER, 104, 106 et 108 Rue SPARKS, Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention. LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB. Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ. 10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois. Presses, rouleaux, tampons et batteries sont toutes. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler. Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres. Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal, en vente chez James Hope et Cie. Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette, BARBIER COIFFEUR, No. 256 1/2 RUE WELLINGTON, VISA-VIS

L'Hotel "Royal Exchange." CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains. Ottawa, 26 Dec. 1878.

FEUILLETON

Anna Dien-le-Vent RÉCIT

DU TEMPS DES FLIBUSTIERS PAR AUGUSTE SNIEDERS.

(Suite). Sa robe de pourpre, un magnifique tissu des Indes, est fermée par des boutons d'or et frangée de rubans dorés. Un collier à sept tours se cache dans des flots de dentelles sur la poitrine et s'enroule autour du cou; à sa ceinture pend l'inévitable miroir et un petit bouquet de perles; aux rebords du chapeau flotte un long panache bleu. La jeune femme n'a ni poudre de Chypre dans les cheveux, ni fard sur les joues. Cependant, pour sacrifier aux exigences de la mode, elle a glissé une mouche dans le pli de ses lèvres. Quand les mouvements de l'ardent coursier arrêta d'un coup blanchit le mors devient trop impétueux, les yeux de la char-

prête qu'une attention plus vive au couple enivré. —La comtesse de Vertigneul! dit-on ici. —La belle Française! entend-on ailleurs. Les hommes s'arrêtent pour contempler le comte et surtout la comtesse. Ceux qui, le matin, suivant la coutume du temps, lui ont envoyé des bouquets "remplis de douces perles de la rosée", de la comte dit un spirituel contemporain, le Père Portiers, ainsi que ceux qui affectent en public de connaître tous les étrangers, ôtent leurs chapeaux à plumes. C'est plaisir de les voir s'incliner, saluer et rendre tous les hommages possibles à la comtesse. Ils ne s'aperçoivent pas, les malheureux! que cette "courtoisie" va leur coûter cher, à voir les flammes que dardent les yeux jaloux des Bruxelloises! Le couple que l'on appelle le comte et la comtesse de Vertigneul répond tantôt froidement, tantôt affectueusement, tantôt pas du tout, aux "salutations." Il faut supposer qu'ils ne connaissent pas ceux qui leur font ces congratulations. Peut-être aussi le mouvement des chevaux rendait-il imperceptible le salut des cavaliers.

Quoi qu'il soit, on s'aperçoit aisément que le comte et la comtesse de Vertigneul sont les lions du jour. Si d'aventure il y a, dans l'une de ces voitures à rideaux rouges, une envieuse prête à s'insurger contre l'étonnante vogue qui s'attache aux deux étrangers, elle n'ose pas encore entrer ouvertement en campagne. Partout un immense hosannah on l'honneur du comte et de la comtesse de Vertigneul. Imaginez donc! ils peuvent montrer des lettres de recommandation qui leur ont été remises par des personnages influents à la cour de France! —Qui sont-ils? demande-t-on par ci. —D'où viennent-ils? murmure-t-on par là. —On dit..... —Oui, oui, on dit; mais on dit tant de choses!..... Chacun cependant répète les "on-dit" qui ont cours au Tour à la Mode, au café, au jeu de quilles, dans les réunions intimes, à la promenade et dans les salons, chez le figuré en vogue, chez la modiste et la bouquetière. Disons-le vite, ces on-dit sont si attrayants que chacun s'efforce

d'entrer en relations avec les nouveaux venus. Le comte, disait-on, avait occupé un poste éminent dans les colonies, et Mme la comtesse l'avait suivi partout et toujours, même au milieu des expéditions les plus périlleuses. La femme avait la bravoure du mari. Dans un salon elle savait être délicate, chanter et pincer la harpe à ravir. Ce n'était pas tout. Elle tirait l'épée comme le comte, montait à cheval comme lui et enfonçait jusqu'à la tête, d'un coup de mousquet, un clou à moitié fiché dans une planche. Désignant la coquette, défaut commun de presque toutes les femmes, la comtesse s'occupait peu de Valentinus, des serviteurs et des courtisans. Les fleurs qu'on lui envoyait, chaque matin, suivant la mode, n'avaient pas même le privilège d'attirer son attention. Non pas que la rose, la tulipe et le lis de nos contrées septentrionales ne puissent, pour l'état et la grandeur, soutenir la comparaison avec le brillant condoli, avec les passiflores, le cordia rouge et le datura blanc des climats chauds; non, c'était l'hommage lui-même qui la laissait complètement insensible.

Quand la comtesse allait à la messe des dormeurs et des bâilleurs, comme on appelait respectueusement la messe de midi, elle était assise de serviteurs qui se provoquaient et se battaient pour avoir l'honneur de la reconduire à l'hôtel de l'Étoile d'Or, où la noble voyageuse avait ses appartements meublés; mais la jeune femme avait chaque fois mis la hola à ces importunes assiduités. Un jour que ces disputes l'ennuyaient au delà de toute expression, elle s'arrêta brusquement près du mur d'enclos du cimetière et jeta à ces insupportables frêquents un sombre et terrible regard. Les jeunes dansys remarquèrent dans sa petite main un poignard à lame effilée. Ce que voyant, ces messieurs se retirèrent avec leurs courbettes et gracieuses protestations. En dépit de ces allures extravagantes, la comtesse n'en était pas moins l'objet de l'admiration générale... Le Bruxellois n'a pas changé!

SOMMAIRE

SECOURS POUR L'IRLANDE. UNE COMPARAISON. L'IMBROGLIO DU MAINE. LE DEBOISEMENT. ECHOS DU JOUR. COMMUNICATIONS.

SECOURS POUR L'IRLANDE

La ville d'Ottawa promet de faire sa part dans le grand mouvement de charité dont l'Irlande est aujourd'hui l'objet. Une assemblée publique composée de Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa, du maire, de plusieurs membres du Parlement et d'un bon nombre de citoyens influents, a été tenue, hier soir, à l'hôtel de ville, et on y a jeté les bases d'une organisation dans ce but.

UNE COMPARAISON

L'honorable M. Mitchell, ministre de la marine et des pêcheries dans la précédente administration Macdonald, vient de publier la relation d'un voyage qu'il a fait, l'automne dernier, aux Etats-Unis et au Nord-Ouest. Nous avons été particulièrement frappé de ce qu'il dit de Minneapolis, ville manufacturière située sur le Mississippi, aux chutes de Saint-Antoine. Dans cette ville se trouvent quelques-uns des moulins à farine les plus importants des Etats-Unis.

L'IMBROGLIO DU MAINE

L'imbroglio comico-tragique du Maine s'est terminé paisiblement, par le triomphe des républicains. Les démocrates se sont soumis à la décision de la cour suprême de l'Etat, bien que cette décision fut manifestement injuste. Les républicains, à leur place, n'eussent pas hésité à résister, au risque de briser la constitution. C'est la deuxième fois que les démocrates donnent l'exemple d'une pareille modération.

fait penser qu'ils tiendraient peut-être tête à leurs rivaux adversaires. Mais ce n'était qu'une velléité de résistance, et ils ont fini par céder. Pour une fois qu'ils ont voulu essayer de hurler avec les républicains, ils n'ont pas eu de chance.

On se rappelle les faits. Lors des élections récentes pour la législature du Maine, le décompte du scrutin qui fut fait conformément à la loi par le gouverneur Barcelon, et son conseil, donna la majorité aux démocrates. Les républicains accusèrent aussitôt les scrutateurs d'avoir manipulé les listes, et refusèrent d'accepter le verdict. Le terme d'office de M. Barcelon expirait quelques jours plus tard. Ils s'organisèrent en législature, élurent un nouveau gouverneur républicain, M. Davis, et prirent possession de la maison d'Etat et des édifices publics où ils se fortifièrent. Pendant ce temps, la législature démocrate en appela à la Cour suprême. Celle-ci, composée de juges républicains, s'est prononcée, comme on devait s'y attendre, pour la législature de M. Davis.

Je pourrais faire ici l'histoire de ces désastres dans la vallée du Saint-Maurice. Ce serait un volume. Les pertes se chiffrent par millions de piastres. Les sacrifices de vies humaines y fourniraient un chapitre désolant. La chasse détruite, le sol rendu impraticable, les sources tarries—enfin toutes les conséquences à la fois.

LE DEBOISEMENT

La police des bois se fait difficilement, dit-on. Nous ne savons jamais qui a mis le feu. Ceci n'est rien de bien embarrassant. Qui conque a travaillé dans nos forêts est en mesure de signaler les chasseurs, les promoteurs et les voyageurs qui fréquentent ces régions. On les a vus. On connaît leurs pas et démarches. Les rejoindre n'est qu'un jeu.

Encore une fois, nous devrions suivre l'exemple des gouvernements qui ont su se tirer d'une impasse semblable à celle où nous nous trouvons. Le système français est facile à étudier à cause de la langue. Pourquoi ne pas le faire connaître parmi nous?

Le système anglais méa à ses avantages, bien que le petit pays qui se nomme l'Angleterre ne conserve pas de grandes forêts, faute d'espace. Les propriétaires ont le bon sens de planter et d'entretenir autant d'arbres que possible. Ils en mettent partout. Pas de forêts, mais des arbres; des arbres le long des routes, dans les chemins, sur les pentes; des plantations qui plaisent aux yeux d'abord et qui en réalité sont utiles à une foule d'objets.

Sir Leonard Tilley a dit, hier, dans ses discours, à Sherbrooke, que la politique nationale avait relevé le crédit du Canada. En effet, la semaine dernière, il a reçu une dépêche de Londres lui offrant de l'argent à un taux plus bas encore que par le passé.

Le ministre des finances a également déclaré que le chiffre de nos exportations, pour les premiers six mois de l'année, étaient de trois millions plus élevés que l'an dernier, et que l'excédent de nos exportations sur nos importations serait, cette année encore, de \$7,500,000. Les importations des Etats-Unis ont aussi beaucoup diminué, comparativement à celles d'Angleterre.

Le sénateur M. Chénier vient d'être atteint d'une soudaine attaque de paralysie.

Six témoins ont été examinés, hier, à Aylmer, dans l'affaire d'Oka. Le procès continue.

Jeudi prochain, Sa Grandeur Mgr Duhamel se rendra à Saint-Eustache, pour présider à la bénédiction de trois cloches.

Pour justifier le gouvernement local accusé de l'entente dans les procès de la session, le Globe indique l'argument du J. quoque. La défense n'est évidemment pas très forte.

Pendant les deux jours qu'ils ont passés à Sherbrooke, sir Leonard Tilley et l'honorable M. Langevin ont visité les principales manufactures de cette ville.

Le comité des fonds de secours organisé au Mansion House, dans la ville de Dublin, a déjà dépensé une somme de \$500,000 et malgré cette somme, qui est relativement énorme la misère se fait sentir plus que jamais.

La ville de Québec a déjà souscrit plus de \$4,500 pour venir en aide à l'Irlande. On voit qu'elle rend largement ce que ce malheureux pays a fait pour elle lorsqu'elle a été dévastée par l'incendie, il y a quelques années.

La nouvelle du mariage de l'honorable M. Cauchon avec Mlle LeMoine est prématurée, ce mariage ne devant avoir lieu à Chicago que la semaine prochaine. MM. Charlebois et Verret, de Québec, étaient hier en ville dans le but de passer le contrat de mariage. M. Charlebois agit comme notaire et M. Verret comme procureur de M. Cauchon.

M. John Poupore, M. P., commerçant de bois, a fait la déclaration suivante: "J'ai parcouru sur l'Ottawa des milles et des milles d'un territoire jadis couvert de bois touffus et d'une grande valeur, qui n'est plus aujourd'hui qu'une lande déserte, stérile, brûlée par le feu, n'offrant à la vue que des broussailles, et la végétation chétive du peuplier et autres arbres sans valeur. Allez du côté que vous voudrez, à travers la région forestière de l'Ottawa et de ses tributaires, et à peine aurez-vous parcouru quelques milles que vous aurez sous les yeux les traces profondes laissées par les incendies."

Voilà ce que l'on dit. Eh! que dis-je autre chose? Le Labrador, le Saguenay, la Gaspésie, ont été ravagés sans miséricorde. L'opinion publique n'en a pas été beaucoup émue.

Pour plus de détails, voir les témoignages recueillis en 1869, par l'honorable Pierre Fortin sur la question des incendies dans les forêts. Pas un district de la province de Québec n'est oublié—ces témoignages sont navrants.

Encore une fois, nous devrions suivre l'exemple des gouvernements qui ont su se tirer d'une impasse semblable à celle où nous nous trouvons. Le système français est facile à étudier à cause de la langue. Pourquoi ne pas le faire connaître parmi nous?

Le système anglais méa à ses avantages, bien que le petit pays qui se nomme l'Angleterre ne conserve pas de grandes forêts, faute d'espace. Les propriétaires ont le bon sens de planter et d'entretenir autant d'arbres que possible. Ils en mettent partout. Pas de forêts, mais des arbres; des arbres le long des routes, dans les chemins, sur les pentes; des plantations qui plaisent aux yeux d'abord et qui en réalité sont utiles à une foule d'objets.

Sir Leonard Tilley a dit, hier, dans ses discours, à Sherbrooke, que la politique nationale avait relevé le crédit du Canada. En effet, la semaine dernière, il a reçu une dépêche de Londres lui offrant de l'argent à un taux plus bas encore que par le passé.

Le ministre des finances a également déclaré que le chiffre de nos exportations, pour les premiers six mois de l'année, étaient de trois millions plus élevés que l'an dernier, et que l'excédent de nos exportations sur nos importations serait, cette année encore, de \$7,500,000. Les importations des Etats-Unis ont aussi beaucoup diminué, comparativement à celles d'Angleterre.

Le sénateur M. Chénier vient d'être atteint d'une soudaine attaque de paralysie.

Six témoins ont été examinés, hier, à Aylmer, dans l'affaire d'Oka. Le procès continue.

Jeudi prochain, Sa Grandeur Mgr Duhamel se rendra à Saint-Eustache, pour présider à la bénédiction de trois cloches.

Pour justifier le gouvernement local accusé de l'entente dans les procès de la session, le Globe indique l'argument du J. quoque. La défense n'est évidemment pas très forte.

Pendant les deux jours qu'ils ont passés à Sherbrooke, sir Leonard Tilley et l'honorable M. Langevin ont visité les principales manufactures de cette ville.

Le comité des fonds de secours organisé au Mansion House, dans la ville de Dublin, a déjà dépensé une somme de \$500,000 et malgré cette somme, qui est relativement énorme la misère se fait sentir plus que jamais.

La ville de Québec a déjà souscrit plus de \$4,500 pour venir en aide à l'Irlande. On voit qu'elle rend largement ce que ce malheureux pays a fait pour elle lorsqu'elle a été dévastée par l'incendie, il y a quelques années.

La nouvelle du mariage de l'honorable M. Cauchon avec Mlle LeMoine est prématurée, ce mariage ne devant avoir lieu à Chicago que la semaine prochaine. MM. Charlebois et Verret, de Québec, étaient hier en ville dans le but de passer le contrat de mariage. M. Charlebois agit comme notaire et M. Verret comme procureur de M. Cauchon.

La place de correcteur d'épreuves et commis de la papeterie, à la chambre des communes, rendue vacante par la mort de M. Sloane, a été donnée à M. Robert Romano, ci-devant propriétaire du *Peterboro Review*. On le dit très compétent pour cette position.

Si la majorité de M. Bergin a été plus forte qu'à l'élection précédente, il faut l'attribuer, dit le *Globe*, aux influences de la religion, de la famille, de certaines relations sociales... et à la visite des ministres fédéraux. Toutes ces explications sont fort ingénieuses.

Après avoir imposé une taxe sur les annonces dans les journaux, le gouvernement de Berlin vient de taxer les personnes qui ne font point partie de l'armée. Ces mesures donnent lieu aux rumeurs les plus diverses. On y voit surtout un indice que la Prusse se prépare à quelque grande guerre.

La discussion sur le budget est commencée à la Chambre d'Ontario. Elle a duré, hier soir, jusqu'à 10 heures. Quelques items ont été en suite adoptés et l'ajournement a eu lieu à 1 heure du matin. Nous avons publié, hier, un résumé du budget.

Un des derniers numéros du *Bulletin des Hautes et Marchés*, journal publié à Paris, contient ce qui suit: "Du blé du Canada, récolté dans la province d'Ontario, a été vendu pour la première fois sur nos marchés, le 12 courant. Jusque à ce jour, on n'avait connu que le blé du Michigan. Il n'y a aucun doute qu'il y ait à venir les blés de la province d'Ontario feront une rude concurrence aux blés du Michigan sur les marchés européens."

Le banquet donné, hier soir, à l'honorable M. Chapleau et à ses collègues, par les citoyens de Sherbrooke, a obtenu un succès considérable. Plus de 350 convives étaient présents. Les discours de M. Chapleau, de sir Leonard Tilley, des honorables MM. Langevin et Pope ont été vivement applaudis. Il était trois heures, ce matin, quand se termina le banquet.

Sir Leonard Tilley a dit, hier, dans ses discours, à Sherbrooke, que la politique nationale avait relevé le crédit du Canada. En effet, la semaine dernière, il a reçu une dépêche de Londres lui offrant de l'argent à un taux plus bas encore que par le passé.

Le ministre des finances a également déclaré que le chiffre de nos exportations, pour les premiers six mois de l'année, étaient de trois millions plus élevés que l'an dernier, et que l'excédent de nos exportations sur nos importations serait, cette année encore, de \$7,500,000. Les importations des Etats-Unis ont aussi beaucoup diminué, comparativement à celles d'Angleterre.

COMMUNICATIONS

Je viens de lire, dans votre journal du 7 courant, une communication qui m'a un peu surpris, bien qu'elle soit juste à certains points de vue.

Vous correspondez me parait très étonné de voir des journaux français de la province de Québec, oser discuter la politique de Manitoba et nous dire: "On s'obstine à ne voir ici, comme à Québec, que des conservateurs et des libéraux et c'est un erreur accréditée par les articles du *Times* à Winnipeg."

Ce n'est certainement pas un erreur complète; le *Times* a eu ses défauts (qui n'en a pas) mais il a le droit de pouvoir dire que comme premier organe du parti conservateur dans notre pays, il a fait ce qu'il a pu. Pourquoi n'aurions-nous pas avoir de journaux qui nous pas avoir de politique conservatrice ou libérale dans la province de Manitoba?

Sommes-nous d'une province tellement abâtardie, par les circonstances, que nous n'avons pas le droit de raisonner comme toutes les autres provinces du Canada?

Le quart d'heure de Rabelais ayant sonné pour certains personnes, lors de la défaite du gouvernement Mackenzie, il leur fallait nécessairement se retirer avec honneur et de ce moment date le cri de pas de politique que nous; il ne suit donc pas de là que toute la province pense ainsi.

Est-ce une bonne raison à donner, que de lire: que nous Canadiens Français, étant numériquement parlant, inférieurs, nous ne pouvons pas changer l'état des choses. Il est vrai que nous ne pouvons complètement changer l'état des choses, mais certainement nous pouvons y contribuer.

Nous voulons le vrai *fair play* franc jeu; enfin quelque chose d'honnête.

Il est de fait que l'honorable M. Girard a consulté un certain nombre de ses amis, avant de s'allier à M. Norquay; mais il n'est pas exact de donner à entendre que tout le parti français a conseillé à M. Girard d'accepter l'alliance Norquay.

N'est-il pas humiliant d'avoir eu à s'allier avec un gouvernement qui

vient de faire ses élections par le système anti-canadien-français? Avec un homme qui a forcé notre chef, l'honorable M. Royal à se séparer de lui, dégoûté par son fanatisme.

Avec un homme qui est connu de tous comme trois fois traître. Ainsi que votre correspondant, je suis convaincu que l'honorable M. Girard n'a pas été mu par ambition personnelle et qu'il croyait aider notre parti à sortir de l'impasse où il se trouvait, enfin qu'il croyait se devoir pour nous.

Esperant que vous voudrez bien insérer ces quelques lignes dans votre estimable journal, je demeure, Monsieur le Rédacteur, avec la considération la plus distinguée, Votre tout dévoué,

Winnipeg, 18 janvier, 1880.

M. le rédacteur,

Dans votre journal de vendredi, le 16 janvier courant, je vois une communication signée "Une victime" et datée de Papineauville. Permettez-moi de rectifier les faits dans l'intérêt de la vérité et de la justice. De tout ce qui est écrit dans cette communication, il n'y a de strictement vrai que la première phrase, où cette prétendue victime dit: "quand un parti politique parvient au pouvoir, il ne devrait jamais se laisser guider par un sentiment de représailles envers les employés publics"; tout le reste de cette communication est bien loin de la vérité.

Voici les faits dans toute leur nudité et vous verrez qu'il n'y a pas lieu de crier si fort ni d'attaquer l'honorable ministre des postes et le représentant de notre comté, à la chambre fédérale, qui ont participé au changement du maître de poste dans la paroisse du comté d'Ottawa que l'auteur n'ose pas nommer, d'autant plus que le devoir et la justice l'y obligent.

Depuis très longtemps, des plaintes avaient été portées contre l'ex-maître de poste en question. Une enquête a eu lieu en janvier dernier, et la multitude de faits prouvés à la dite enquête touchant la mauvaise tenue du bureau et l'admission par le dit maître de poste de faits commis par lui, étaient d'une telle gravité qu'il était absolument impossible à aucun ministre des postes, qu'il fût membre d'un gouvernement libéral ou conservateur, de maintenir en charge le dit employé. Voilà l'unique raison de la destitution de l'ex-maître de poste en question, et il avait avant de partir que de conservateurs.

La nomination du nouveau maître de poste s'est faite comme toute autre de ce genre. Les principaux citoyens de la paroisse en question, en grand nombre, ont libéralement conservateurs, se sont réunis pour choisir un remplaçant à l'ex-maître de poste. Leur choix fut, ils se sont appuyés sur représentant du comté d'Ottawa à la Chambre fédérale pour avoir l'aide de son influence auprès du ministre des postes pour obtenir la nomination du dit remplaçant qui n'était pas un étranger, mais un résident et propriétaire depuis neuf mois, lors de sa nomination.

Depuis l'entrée en fonctions du nouveau maître de poste, son prédécesseur et les rares amis de ce dernier ont organisé un système de persécution contre le nouvel employé; ils ont fait plaintes sur plaintes. Deux enquêtes ont été faites, et le résultat a été tout à la confusion des plaignants qui n'ont pu prouver leur assertion toute gratuite.

J'ai toujours entendu dire que d'un sac de charbon il ne pouvait sortir que du noir; je ne connais pas la couleur du sac qui couvre les épaules de celui qui signe une victime, mais il ne doit certainement pas être blanc, car on voit trop à jour les sentiments qui animent cet éminent écrivain. De plus, et la "bai" se sont montrés d'un bon à l'autre, de son écrit. Ce monsieur parait très désireux d'attirer sur lui l'attention du public en se posant un système de vengeances de partis. Eh bien, s'il est vrai qu'il est victime, qu'il quitte l'anonyme et formule nettement ses griefs et peut-être qu'il sera possible de lui démontrer qu'il n'est victime que de lui-même et de ses idées. Comme je suis persuadé que les preuves de mes dires ne manqueront pas et qu'il n'est pas nécessaire de se cacher sous le voile de l'anonyme pour dire la vérité, je signe en toutes lettres.

A. S. CAMILLE PAPINEAU

LE BANQUET DE SHERBROOKE

Le banquet offert à l'honorable M. Chapleau a eu lieu, hier soir, à l'hôtel de ville de Sherbrooke. Plus de 350 personnes y assistèrent. On y remarquait: M. E. T. Brooks, M. P., président; sir Leonard Tilley, l'hon. M. Langevin, l'hon. J. H. Pope, M. J. A. Colby, M. P.; H. B. Ives, M. P.; J. A. Mousseau, M. P.; A. Ouimet, M. P. Les honorables MM. Robertson, Flynn et Paquet.

Le correspondant à la santé qui lui a été proposée, l'honorable M. Chapleau a fait un de ses meilleurs discours. En voici le résumé:

Depuis vingt ans qu'il s'occupe de politique, il n'a jamais eu d'autre objet que le bien de son pays. Notre prospérité actuelle est due à la politique de chemins de fer inaugurée par le parti libéral-conservateur en 1854. Lorsque les faits et gestes du gouvernement Joly seront exposés, pendant la prochaine session, l'indignation publique sera grande. Le gouvernement de Boucherville avait eu raison d'entreprendre la construction du chemin de fer du Nord. M. Chapleau se félicite d'avoir, pour trésorier, M. Robertson qui va rétablir promptement le crédit de la province. Il annonce qu'à la prochaine session, le gouvernement renouvellera l'Assemblée concernant les terres de la Couronne et s'occupera de

construire le chemin de fer de la rive sud.

M. Colby, M. P., propose la santé du gouvernement fédéral. Sir Leonard Tilley y répond en termes fort heureux. Il déclare que le crédit du Canada est établi mieux que jamais à l'étranger. La semaine dernière, il a reçu, de Londres, un télégramme lui offrant de l'argent à un taux moins élevé que tous ceux que l'on a payés jusqu'à présent. Il passe rapidement en revue les résultats de la politique nationale. Les exportations des six premiers mois de l'année fiscale dépassent de trois millions ceux de l'année précédente. Nos exportations de l'année dépassent de \$7,500,000 nos importations. Les importations des Etats-Unis ont considérablement diminué.

L'honorable M. Langevin, après avoir félicité l'honorable M. Chapleau, répond à des accusations récentes du *Globe* au sujet du nombre des Canadiens-français employés dans le service public. Il dit que dans la répartition des emplois publics, il ne considère aucunement la religion et la nationalité de chacun.

A 11 heures, sir Leonard Tilley et l'honorable M. Langevin se retirent et partent par le convoi pour Ottawa. L'honorable J. H. Pope prend la parole et est suivi par les ministres provinciaux. Après les saluts d'usage à la fin d'un banquet, on s'est séparé à trois heures du matin.

Le banquet donné, hier soir, à l'honorable M. Chapleau et à ses collègues, par les citoyens de Sherbrooke, a obtenu un succès considérable. Plus de 350 convives étaient présents. Les discours de M. Chapleau, de sir Leonard Tilley, des honorables MM. Langevin et Pope ont été vivement applaudis. Il était trois heures, ce matin, quand se termina le banquet.

Sir Leonard Tilley a dit, hier, dans ses discours, à Sherbrooke, que la politique nationale avait relevé le crédit du Canada. En effet, la semaine dernière, il a reçu une dépêche de Londres lui offrant de l'argent à un taux plus bas encore que par le passé.

Le ministre des finances a également déclaré que le chiffre de nos exportations, pour les premiers six mois de l'année, étaient de trois millions plus élevés que l'an dernier, et que l'excédent de nos exportations sur nos importations serait, cette année encore, de \$7,500,000. Les importations des Etats-Unis ont aussi beaucoup diminué, comparativement à celles d'Angleterre.

COMMUNICATIONS

Je viens de lire, dans votre journal du 7 courant, une communication qui m'a un peu surpris, bien qu'elle soit juste à certains points de vue.

Vous correspondez me parait très étonné de voir des journaux français de la province de Québec, oser discuter la politique de Manitoba et nous dire: "On s'obstine à ne voir ici, comme à Québec, que des conservateurs et des libéraux et c'est un erreur accréditée par les articles du *Times* à Winnipeg."

Ce n'est certainement pas un erreur complète; le *Times* a eu ses défauts (qui n'en a pas) mais il a le droit de pouvoir dire que comme premier organe du parti conservateur dans notre pays, il a fait ce qu'il a pu. Pourquoi n'aurions-nous pas avoir de journaux qui nous pas avoir de politique conservatrice ou libérale dans la province de Manitoba?

Sommes-nous d'une province tellement abâtardie, par les circonstances, que nous n'avons pas le droit de raisonner comme toutes les autres provinces du Canada?

Le quart d'heure de Rabelais ayant sonné pour certains personnes, lors de la défaite du gouvernement Mackenzie, il leur fallait nécessairement se retirer avec honneur et de ce moment date le cri de pas de politique que nous; il ne suit donc pas de là que toute la province pense ainsi.

Est-ce une bonne raison à donner, que de lire: que nous Canadiens Français, étant numériquement parlant, inférieurs, nous ne pouvons pas changer l'état des choses. Il est vrai que nous ne pouvons complètement changer l'état des choses, mais certainement nous pouvons y contribuer.

Nous voulons le vrai *fair play* franc jeu; enfin quelque chose d'honnête.

Il est de fait que l'honorable M. Girard a consulté un certain nombre de ses amis, avant de s'allier à M. Norquay; mais il n'est pas exact de donner à entendre que tout le parti français a conseillé à M. Girard d'accepter l'alliance Norquay.

N'est-il pas humiliant d'avoir eu à s'allier avec un gouvernement qui

LISTE DES PRIX

C. S. Shaw & Cie DES PRESENTS

JOUR DE L'AN

Table listing prices for various goods including services, food, and household items. Items include Services à Dîner, Dessert, Magnifique Services de Toilette, and various types of glassware and tableware.

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS 63 rue Sparks

NOUVEAUX ARRIVAGES

Crêtonnes de mousse. 3 crêtonnes de dessins nouveaux et riches, 72c. 75c. viennent d'être ouvertes. STITT et Cie.

Toile de table. Nouvelle toile de table, nappes, coton pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT et Cie.

Etoffes à robes. Aux prix de la vente pour couler le stock, DURANT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'écouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce. Chaque pièce d'étoffes à robes est RÉDUITE chez Stitt et Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits. Tous nos manteaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modèles réduits. Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez Stitt et Cie.

Parures pour le soir. Soies de toutes les nouvelles nuances pour les soirées.

Mousselines françaises. Mousselines françaises, bleu pâle, crème, rouge, etc.

Cachemires. Cachemires en teintes pâles pour soirées, Stitt et Cie.

Gants de kid. Gants de kid à 8 boutons, teinte d'opéra, ainsi noirs et blancs.

Bas de soie. Bas de soie pâle, ainsi noirs, chez STITT ET Cie

55 et 55 Rue Sparks

STITT ET Cie

POUR VOTRE Papier, Articles de Bureau ET D'ECOLE.

Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.

Donnez vos commandes à l'enseigne du Livre et des Livres

N.B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très-bas prix.

E. PETIT, Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde. M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc.

No. 18, RUE RIDEAU, COIN DU PONT DES SABLES. N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honneur de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année. Ottawa, 11 juillet 1879.—34 déc. 1880.

**DEMEUNAGEMENT**

**Kearns & Ryan**  
Déménageront leur magasin, 49 et 51 rue  
Rideau, au

**BLOCK HUNTON,**

**RUE SPARKS,**  
Vers le 15 Mars prochain

**GRANDE VENTE**

à réductions considérables dans tous  
les départements, à partir de

**Lundi, 2 Février 1880**

**KEARNS & RYAN**

(Voir notre circulaire.)

**Service Télégraphique**

**STATS-UNIS.**

**Vente considérable—Commerce de fer.**

New-York, 30—Cent cinquante  
mille actions du Central Pacific ont  
été vendues hier, sur Wall street.

Glacinnati, 30—Il est certain que  
le prix des clous va augmenter. On  
les paiera probablement \$5.25 le baril.

Le fer en guise se vend actuelle-  
ment \$45 la tonne.

**EUROPE**

**Le prince de Prusse Gambetta—Estomac**

Berlin, 30—Le prince royal est  
parti pour l'Italie. Ce voyage donne  
lieu aux rumeurs les plus diverses.

Paris, 30—M. Gambetta est en con-  
valescence.

Les sénateurs républicains tentent  
d'opérer une entente avec les conserva-  
teurs.

Londres, 30—Une boutique d'ar-  
mourier a été pillée, hier, à Chester.

On croit que les voleurs sont des  
féniens.

Minden, 30—Une explosion de gri-  
sou a eu lieu, hier, à la mine de  
Meissen, près d'ici. Quinze person-  
nes ont péri.

**CANADA**

**Convoi spécial—Contradiction—Personnel**

Le convoi de fer sur la glace  
Hawkesbury.

Halifax, 30—On a organisé le con-  
voi qui doit transporter leurs Excel-  
lences à Ottawa.

Montréal, 30—On contredit la nou-  
velle du mariage de l'honorable M.  
Cachon. La cérémonie ne doit avoir  
lieu que la semaine prochaine.

Lord Grosvenor est ici.

M. Hickson, gérant du Grand-Tronc,  
écrit aux journaux que cette compa-  
gnie a fait des offres très suffisantes  
pour l'achat du chemin de fer de  
Credit Valley.

Samadi, à 11 heures, aura lieu  
l'ouverture du chemin de fer sur la  
glace. L'honorable M. Chapleau pré-  
sidera.

Toronto, 30—On dit que M. Wood,  
trésorier, et M. Pardee, commissaire  
des terres de la Couronne, résigne-  
ront sitôt après la session.

L'orateur a donné un grand dîner,  
hier.

**COURRIER DE HULL**

Hier, Moïse Gravel, 15 ans et Jo-  
seph Corneau, 16 ans, ont été tra-  
duits devant la cour de police, qui  
les a condamnés à \$2 d'amende cha-  
cun et les frais, ou à 8 jours de pri-  
son pour avoir glissé avec des tra-  
neaux sur la rue.

La police est décidément résolue  
de mettre un terme à ce dangereux  
amusement, et pour les enfants eux-  
mêmes et pour les piétons qui sont à  
tout moment exposés à se faire rom-  
pre les jambes ou les reins par ces  
traîneaux.

Plusieurs chevaux ont depuis  
quelque temps pris le mors aux dents,  
au grand danger des citoyens.

La picote commence à faire des  
ravages à Aylmer.

**ASSEMBLÉE**

L'assemblée convoquée par Son  
Honneur le maire, hier soir, était  
excessivement nombreuse. Nous y  
avons remarqué, entre autres, les per-  
sonnes suivantes: Sa Grandeur Mgr  
Duhamel, Son Honneur le maire  
Mackintosh, M. Parby Whelan, le  
Rev. Dr. Wood, M. J. Tassé, M. P.,  
J. Costigan, M. P., W. Bannerman, M.  
P., le shérif Powell, le juge Ross,  
M. W. F. Forsyth, W. H. Waller, E.  
Evanturel, J. B. Brennan, J. Kava-  
nagh, M. Battle, W. McKay, l'éche-  
vin Lang, T. McCabe, W. Nagle, F.  
Clemow, W. Gibson, les échevins Por-  
ter, O'Keefe, Heney, Starrs, M. W. W.  
Brophy, G. Higgins, etc, etc.

Sa Grandeur Mgr d'Ottawa occu-  
pait un siège à la droite du maire.

Son honneur explique l'objet de la  
réunion. La ville est trop pauvre  
pour que la municipalité souscrive  
des secours; il faut en appeler à la  
charité individuelle. Il donne lecture  
d'une lettre de M. Peter O'Leary qui  
a visité l'été dernier, les comités  
de Kerry, Cork, Tipperary, Water-  
ford et fait une description navrante  
de la misère qui y règne.

Mgr Duhamel, secondé par son  
honneur le juge Ross, propose en-  
suite la résolution suivante:

"Cette assemblée désire exprimer  
ses plus vives sympathies pour les  
souffrances de la population irlan-  
daise."

Monsieur donne lecture d'une  
lettre, à ce sujet, de Mgr Gilleoly,  
évêque d'Elphin, lettre dont nous  
avons parlé hier.

Son honneur le juge Ross seconde,  
en termes éloquentes, la résolution  
qui est adoptée à l'unanimité.

Proposé ensuite par M. W. H.  
Waller, secondé par M. W. F. For-  
syth et résolu qu'une liste de sous-  
cription soit ouverte pour venir en  
aide aux pauvres d'Irlande."

La troisième résolution a été pro-  
posée par M. Joseph Tassé, secondé  
par l'échevin Porter. Elle est  
ainsi conçue:

Résolu qu'un comité soit nommé  
pour solliciter des secours au pro-  
fit des pauvres d'Irlande et que ce  
comité soit composé des messieurs dont  
les noms suivent:

Sa Grandeur Mgr d'Ottawa, l'é-  
vêque d'Ontario, Son Honneur le  
maire, MM. les échevins Heney et  
Starrs, M. l'échevin Porter, M. l'é-  
chevin Lang, MM. Currier, M. P.,  
Tassé, M. P., Wright, M. P.; Costi-  
gan, M. P.; M. le juge Ross; MM.  
Geo. Baskerville, Dr. Sweetland, Mc-  
Leod Stewart, Dr. Valade, Walter,  
Keboe, Brannen, Forsyth, W. G. Par-  
ley, O'Hanley, Kehoe, W. McKay,  
Moylan, Clemow, J. Murphy, Hig-  
gins, M. Battle, James Goodwin, H.  
V. Noel, D. O'Connor, C. W. Mitchell,  
Joseph Kavanagh, John W. McRae,  
W. McCaffrey, Wm Davis, l'éche-  
vin Clancy, J. A. Gouin, E. C. Barber,  
l'échevin O'Keefe, W. Finlay,  
l'échevin Saint-Jean, l'échevin Cole-  
man, P. A. Egleson, l'échevin Masson,  
l'échevin Christian, M. Kavanagh,  
l'échevin Bobier, l'échevin Harris,  
l'échevin Egleson, le shérif Powell,  
l'échevin Lauson, l'échevin Bingham,  
W. H. Nagle et T. Kearns.

M. Joseph Tassé partage, en entier,  
les sentiments exprimés par les per-  
sonnes qui ont parlé avant lui. La  
charité n'admet pas de distinctions de  
croissance ou de nationalité. Les des-  
criptions qu'il a pu lire de la misère  
en Irlande sont tout à fait navrantes  
et des secours immédiats sont néces-  
saires. Il ne faut pas oublier que les  
Irlandais ont généreusement aidé la  
France dans des moments difficiles.  
Ils sont, aussi, venus généreusement  
au secours des incendiés de Québec.  
Il exprime l'espoir que chacun répon-  
dra généreusement à l'appel que l'on  
fait en ce moment.

M. Porter dit quelques mots à l'ap-  
pui de la résolution.

Après quelques observations du  
maire et de MM. Moore Higgins, John  
Costigan, M. P., F. Clemow, Banner-  
man, M. P., il est proposé par M. l'é-  
chevin Heney, secondé par M. W. H.  
Waller et résolu que son honneur le  
maire soit nommé secrétaire tempo-  
raire du comité de secours.

La liste de souscription est ensuite  
ouverte. Mgr Duhamel et le maire  
souscrivent chacun \$100. Puis les  
souscriptions suivantes sont inscrites:

MM. W. H. Waller, \$50; W. McKay,  
\$50; l'échevin Starrs, \$50; l'échevin  
Bingham, \$50; Joseph Tassé, \$25;  
John Costigan, \$25; le juge Ross, \$20;  
l'échevin Clancy, \$15; M. Higgins,  
\$10; J. B. Brannen, \$10; J. E. Han-  
rahan, \$10; John Heney, \$10; M.  
J. Whalen, \$10; John O'Leary, \$10;  
John Lyons, \$20; M. Kavanagh,  
\$10; W. Finlay, \$10; M. Young, \$10;  
P. McKenna, \$10; E. Devlin, \$10;  
H. Brannen, \$10. Total, \$635.

M. Lyons propose des remercie-  
ments à son honneur le maire et l'as-  
semblee se dissout après trois heures  
pour la Reine.

**A TRAVERS OTTAWA**

—La farine a diminué de 25 centins  
par baril.

—La séance d'hier soir, à l'Institut  
irlandais, a été fort intéressante.

—Le club de raquettes dit la "Tu-  
que Rouge" a fait une excursion hier  
soir.

—M. Harry McNaughton a été  
nommé député-régistrateur pour le  
comté de Carleton.

—Un M. Cooper, de Boston, est ici  
dans le but d'acheter des chevaux de  
trait. M. Cooper est au "City Hotel".

—Deux voitures sont venues en  
collision, hier soir, sur la rue Sussex.  
Pas de résultats sérieux.

—M. le Dr Hutchisson qui a été  
dernièrement très malade, est en  
pleine convalescence.

—M. Devlin, d'Aylmer, expédie  
des pois et du seigle pour le marché  
de Montréal.

—Cette après-midi, sur le rond du  
collège, il y a un concours de pati-  
neurs.

—La liste des entrées pour la  
course au trot de samedi, a été close,  
hier soir.

—M. Miles Hallacher, grand mar-  
chand de chevaux à Philadelphie, est  
actuellement à l'hôtel British Lion,  
en cette ville.

—M. Maher, de cette ville, expédie  
des machines pour un moulin qu'il  
vient de construire au Portage du  
Rat.

—Le comité nommé hier soir pour  
solliciter des souscriptions au profit  
des pauvres d'Irlande, se réunira sa-  
medi prochain.

—Un M. Milner de Montréal, est  
en ville pour vendre des statuettes de  
sir John. Elles sont très bien exécutées.

—On dit que les employés du ser-  
vice civil vont se mettre un jour de  
leur traitement au profit des pauvres  
d'Irlande.

—La vente des propriétés de la  
Compagnie pour l'exploitation de la  
plombagine, qui devait avoir lieu  
hier, a été remise.

—Hier, un vieux cheval fatigué de  
la vie, s'est emporté, à New-Edin-  
burgh, et s'est frappé la tête contre un  
 poteau de télégraphe. Il est mort du  
coup. Les mauvaises langues de l'en-  
droit disent qu'il s'est suicidé.

—Depuis quelques jours, comme  
nous l'avons déjà annoncé, plusieurs  
marchands américains sont ici en  
vue de faire des achats de bois. Le  
bois a beaucoup augmenté au Michi-  
gan et le marché d'Ottawa est plus  
avantageux. Hier, les ventes repré-  
sentaient 2,000,000 de pieds.

—Mardi soir, pendant que M. Bro-  
dery était absent de son magasin,

rus Sparks, un voleur a emporté sa  
boîte à argent qui contenait \$175.  
Chose singulière, un jeune commis  
qui se trouvait dans le magasin, n'a  
vu ni entendu personne.

—La compagnie du télégraphe  
"Dominion" a ouvert des bureaux  
dans les localités suivantes: Jeddore,  
Ship harbor, Musquodoboit, Melrose,  
Tangier et Marie Joseph, Nouvelle-  
Ecosse; Courtland, Ontario, et La-  
chute, province de Québec.

—Un bonus de \$20,000, au che-  
min de fer Canada Atlantique, sera  
soumis le 26 février aux contribu-  
ables de Cambridge, comté de Rus-  
sell.

—Vers onze heures ce matin, un  
cheval attelé à un traîneau, a pris le  
mors aux dents sur la rue Rideau.  
Il n'y avait personne dans le trak-  
neau et le cheval a été arrêté sur la  
rue Wellington, Point de 06, 45.

**COUR DE POLICE**

(M. O'Garra, J.P.)

30 janvier

Patrick Sullivan, trouvé ivre et  
causant du désordre sur la voie pu-  
blique; \$2 d'amende et les frais ou  
8 jours de prison.

Frank Kelly, accusé d'avoir vendu  
de la boisson sans licence; cause re-  
mise à samedi.

Dennis Hogg, voiturier, pour  
avoir quitté sa voiture sur la place;  
cause remise à demain.

Plusieurs autres causes sont remi-  
ses à demain.

**PETITE GAZETTE**

—Dernière semaine de l'immense  
vente, pour clore, de marchandises  
sèches à la Liverpool House, 61, rue  
Rideau.

Remède sûr.—Tous les médecins du monde  
recherchent un purgatif dont l'effet soit sûr  
et sans danger. Les pilules anti-bilieuses et  
purgatives du Dr Harvey remplissent ces condi-  
tions.

—Dernière semaine offerte par P.  
C. Auclair de sa grande vente liqui-  
dée.

Le grand remède, le panacée des familles,  
de Brown, qui a fait des cures si merveilleu-  
ses, est une préparation purement végétale.  
Il guérit les crampes des membres et de l'es-  
tomac, le rhumatisme, la dysenterie, le mal  
de dents, le mal de gorge, la bile, le colique,  
le choléra, les brûlures, les entorses, les con-  
tusions et toutes sortes de maladies.—25 cen-  
tins la bouteille.

—Vente de hardes faites. Hâtez-  
vous de faire vos achats, avant qu'il  
soit trop tard.

—Les changements brusques de tempé-  
rature occasionnent les maladies des bronches,  
des pomons et l'asthme. Les pastilles de  
Brown pour les bronches guérissent ces ma-  
ladies qui deviennent chroniques si on les  
néglige.

—La grande vente de marchan-  
dises sèches pour écouler le stock de la  
Liverpool House, 61, rue Rideau, se  
terminera mardi prochain. Mesdames,  
proffiez de l'escompte de 12 1/2  
pour cent sur des prix déjà extrême-  
ment bas, pour acheter les marchan-  
dises dont vous pouvez avoir besoin.

—Mères, vous trouverez que le sirop adou-  
cissant de Mme Winslow est le meilleur ami  
de vos enfants à l'époque de la dentition.  
Il guérit la dysenterie et le diarrhée, règle  
l'estomac, guérit les vents, adoucit les genciv-  
ves, réduit l'inflammation et donne du ton à  
tout le système. Il guérit immédiatement les  
tranchées. Mères, ne manquez pas de  
vous en procurer.

—Une réduction spéciale est offerte  
dans les hardes faites, durant cette  
semaine, chez P. C. Auclair, 133, rue  
Sparks.

—Autrefois, les enfants se rappelaient  
longtemps les médecines nauséabondes qu'on  
leur donnait pour les vers. Nous en avons  
souvenance nous-mêmes. Mais les pastilles  
de Brown pour les vers agissent prompte-  
ment et sont agréables au goût.

—Les habillements complets dont  
le prix ordinaire est de \$20, seront  
confectionnés à la Liverpool House, 61,  
rue Rideau, pour \$17.50, pourvu  
que la commande en soit faite d'ici à  
mardi prochain au soir. Envoyez  
vos commandes de suite et économise-  
z votre argent.

**NAISSANCE**

En cette ville, le 30 courant, la dame de  
M. J. Dufresne, typographe, une fille.

**DECES.**

A Ottawa, hier, Marie-Reine-Caroline Bo-  
ly, épouse de M. Napoléon Gravel, âgée de 32  
ans et 5 mois.

Ses funérailles auront lieu samedi, le 31  
courant. Le convoi funèbre partira de sa  
demeure, rue Augusta, No 24, à 8 heures  
du matin. Parents et amis sont priés d'y  
assister sans autre invitation.

**VENTE EN LIQUIDATION**

**Fonds de nouveautés**

**O'DOHERTY et Cie**

110 RUE SPARKS

Ont l'honneur d'annoncer qu'un de leurs  
associés se retirant des affaires, ils sont dans  
l'obligation de vendre toutes leurs

**MARCHANDISES D'ETAPE et de GOUT**

et qu'une vente complète est commencée de-  
puis

**SAMEDI, LE 8 COURANT**

Cette vente étant impérative, les prix seront  
réduits de manière à ce qu'elle se fasse aussi  
rapidement que possible. Le "Stock" est  
bien assorti en marchandises importées et  
automes. La vente dure depuis 9 heures du  
matin jusqu'à 7 hrs du soir.

**O'DOHERTY ET Cie**

110 Rue Sparks

(Vis-à-vis l'épicerie de Bate.)

Le 17 novembre 1879.

**Vêtements à la dernière mode**

Le Grand Etablissement de Tailleur, connu sous le nom de  
**BROADWAY, No 133 rue Sparks**, est le plus beau, le plus  
élégant et le seul magasin tailleur de première classe tenu par  
un Canadien-Français. Il mérite à tous égards d'être encouragé  
par ceux qui ne veulent porter que des vêtements à la dernière  
mode et fabriqués avec les meilleures étoffes.

M. P. C. AUCLAIR, le propriétaire, vient d'acheter  
un Stock considérable d'étoffes les plus nouvelles, Anglaises,  
Ecosaises et Canadiennes, convenables pour l'automne et l'hiver.

**P. C. AUCLAIR,**

Ottawa, 30 juillet 1879 133 Rue Sparks

**MASSACRE EFFRAYANT**

DE

**HARDES FAITES**

A LA

**GRANDE VENTE**

**A BON MARCHÉ**

DE

**P. C. AUCLAIR,**

(AVANT DE FAIRE L'INVENTAIRE)

**PARDESSUS ET ULSTERS**

**POUR HOMMES,**

**Pea Jackets, Habillements complets**

**en Tweed, Pantalons en Tweed, etc.,**

**etc., que l'on peut acheter presque**

**pour rien, pour**

**ARGENT COMPTANT,**

**Attenda que rien du stock d'hiver ne**

**sera garde apres la saison.**

**UNE REDUCTION DE**

**20 POUR CENT**

**Est allouée sur tous les ouvrages de**

**commande d'ici au 1er Fevrier.**

**CONDITIONS DE VENTE:**

**Comptant**

**P. C. AUCLAIR,**

**133, RUE SPARKS,**

**Presque vis-a-vis l'hotel British Lion**

Ottawa, 14 janvier 1880.

**DEMEUNAGEMENT**

**AVIS IMPORTANT**

NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement en-  
couragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin,  
**134, rue Sparks,**

près de "LA THÉRIÈRE" vers le 1er février. Là nous serons mieux pour fabriquer nos  
GANTS et MITAINES, qui sont devenus si populaires dans la ville, comme étant le meil-  
leur article du genre sur le marché. On mettra la plus grande attention à prendre des  
mesures, afin que les gants s'adaptent parfaitement à la main.

Par une stricte attention, nous espérons conserver toutes nos bienveillantes pratiques,  
et en voir, chaque jour, augmenter le nombre.

**Lewis et Blachford,**

Gantiers.

**IMMENSE VENTE**

**MARCHANDISES SECHES,**

**A ESCOMPTE**

**Pendant 25 jours seulement,**

**COMMENÇANT**

**LE 7 JANVIER 1880**

Le propriétaire du magasin populaire de Marchandises sèches, connu sous le nom de

**LIVERPOOL HOUSE**

**61, RUE RIDEAU, OTTAWA.**

Prend plaisir à annoncer son troisième escompte annuel, ou vente pour liquider, d'autant  
plus qu'il est à même d'offrir de plus grands avantages que par le passé aux acheteurs, au  
comptant. Précédemment, nous donnions 10 pour cent; aujourd'hui, nous offrons  
12 1/2 pour cent sur les marchandises ordinaires. Plusieurs autres articles ont été  
réduits au PRIX COUTANT. Nos Ventes à escompte ont toujours réussi, dit-on,  
et celle-ci sera le plus grand succès. Jamais vente n'aura été plus complète et plus  
attrayante. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus, et l'on déduit  
12 1/2 pour cent, pour du comptant.

Pensez-y un peu! Le Stock vaut \$24,234.00

Toutes les marchandises, nouvelles et fraîches doivent disparaître avant l'arrivée des  
marchandises du printemps.

Venez vite pour être servi les premiers, et avoir les meilleures marchan-  
dises, au

**LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU**

**Baskerville et Freres**

Nous souhaitons à nos clients et au public en général une heureuse année, de l'argent  
en abondance et des caves remplies des meilleurs vins.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer que, comme d'habitude, nous sommes  
préparés à vendre des

**Epiceries, Vins, Liqueurs et Provisions**

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour  
assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent.

**Le Magasin de Nouveautés "Lorne"**

**Grand Exposition de la Puissance—Premier prix décerné**

**à D. Chisholm.**

**Robes et manteaux faits à ordre sous le plus**

**court délai. CHAPEAUX de tous les goûts et des**

**dernières modes, une spécialité.**

**D. CHISHOLM**

**529 RUE SUSSEX**

MARCHE D'OTTAWA

Jeudi, 29.
VIANDS—Mouton par livre, 6c. à 7c.;
Lard, par 100 livres, \$6.50 à \$6.75;

LAITIERS—Beurre en tincture, par
livre, 16c. à 18c.; beurre frais, par
livre, 20c. à 21c.; beurre, salé, par
livre, 19c. à 20c.; fromage, par livre,
12c. à 15c.; œufs, par douzaine, 20c. à
22c.

GRAINS—Blé de sarrasin, par mi-
not, 35c. à 40c.; avoine, par minot, 34c.
à 35c.; maïs, par minot, 55c. à 60c.;
fèves, par minot, 75c. à \$1.00; orge, par
minot, 45c. à 50c.; blé d'hiver, par
minot, \$1.20; blé du printemps, par
minot, \$1.35.

MARCHES ETRANGERS.
New-York, 28
Coton, ferme 12 9/16
Fleur, lourde...

MARCHE EN GROS.
Montreal, 28
Farine—Supérieure extra 6 20 à 6 25
Extrà supérieure 6 00 à 6 05

BOURSE.
28 janvier
VALSUS.
Montreal, 28

Bureau du Conseil Municipal du Comte d'Ottawa. Office of the Municipal Council of the County of Ottawa.

Avis Public. Public Notice.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les Terres ci-après mentionnées seront Vendues par Vente publique, à la Salle du Marché, en la Cité de Hull, LUNDI LE PREMIER JOUR DU MOIS DE MARS prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour les Taxes Municipales, Scolaires et charges dues aux Municipalités ci-dessous sur les lots de Terre ci-après désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant le jour de la dite vente.

Municipalité du Canton d'Amund. Municipality of the Township of Amund.

Table with columns: LOT, RANG-RANGE, EXTENT, NOMS DES PROPRIETAIRES, MONTANT DU

Municipalité Scolaire de Ste. Angelique. School Municipality of Ste. Angelique.

Table with columns: Sud No 9—South No 9, Grand presqu'île, 80.37p, Dame Veuve (widow) Prosper Cadieux, 11 32

Municipalité Scolaire de St. Etienne de Chelsea. School Municipality of St. Etienne de Chelsea.

Table with columns: S. O. W. 26, 7e 7th, 50, Michael Foran, 7 10

Municipalité du Canton d'Earley. Municipality of the Township of Earley.

Table with columns: N 21, 13e 13th, 100, David Olmstead, 6 28 1/2

Municipalité du Village de la Pointe à Gatineau. Municipality of the Village of Gatineau Point.

Table with columns: 1/2 acre lot No 12, du-of broken front, Adolphe Roy, 3 25

Municipalité du Canton de Lochaber. Municipality of the Township of Lochaber.

Table with columns: N 14, 8e 8th, 100, George Lamont, 66 35 m t

Municipalité du Canton de Templeton. Municipality of the Township of Templeton.

Table with columns: partie—part 22, 1e 1st, 30, O'ivier Homier, 8 15

Municipalité Scolaire du Canton de Lochaber. School Municipality of the Township of Lochaber.

Table with columns: 1 (rue-st Alexander east side), 4e 4th, 1/2, John Chapman, 2 00

Municipalité de la partie ouest de Canton de Hull. Municipality of West-part of Township of Hull.

Table with columns: N 19, 14e 14th, 100, Sue Estate Jamieson, 5 68 m t

Municipalité du Canton de Wakefield. Municipality of the Township of Wakefield.

Table with columns: LOT, RANG-RANGE, EXTENT, NOMS DES PROPRIETAIRES, MONTANT DU

Municipalité de la Paroisse de St. Andre Avellin. Municipality of the Parish of St. Andre Avellin.

JAMES DYKE.
Un emplacement connu et désigné sous No. 12 du Côte ouest de la rue St. André contenant un quart d'arpent, plus ou moins en superficie, borné au front par la rue St. André, derrière et d'un côté à la terre No. 17 propriété d'Edouard Ledue et de l'autre Côte à l'emplacement de Nicolas Chéné.

MATHIAS DESPOCAS.
Un emplacement connu désigné sur le No. un du Côte est de la rue St. André, contenant 1/2 arpent plus ou moins en superficie, borné au front par la rue St. André, derrière et d'un côté à la terre No. 43 propriété d'Elie Brézau, et au nord par le No. 45 propriété de Magloire Chartrand.

DAMAS LAMOTHE.
Un emplacement ditrait de la terre No. 17 de la Côte St. André, contenant 1/2 arpent plus ou moins, borne par devant par la rue St. François Xavier derrière par le terrain d'Edouard Ledue, d'un côté à Isidore Lewis & d'autre Côte à Benjamin Hutchins.

FRANCOIS LAURIN.
Le lot No. 44 situé au Côte est de la Côte St. Pierre, contenant 120 arpents plus ou moins, borné devant par le chemin de la Reine, derrière par la Côte Ste. Madeleine, au sud par le No. 43 propriété d'Elie Brézau, et au nord par le No. 45 propriété de Magloire Chartrand.

Municipalité Scolaire de Notre Dame de Hull. School Municipality of Notre Dame de Hull.

Césaire Gravel, Yeoman.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connue pour le lot No. 25 d'après le plan du Village Bretagne formant partie de la terre No. 1 du 4e rang sur le côté est de la rue Longueuil au sud et de la rue Lisgar, contenant 82 pieds sur 66 avec les bâtisses érigées ci-dessus.

Charles Dubois, Yeoman.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull connue pour le lot No. 38 d'après le plan du Village Bretagne formant partie du lot de terre No. 1 du 4e rang borné au sud par la rue Lisgar au nord par le lot No. 48 à l'ouest par le No. 39 et à l'est par James McElroy contenant 66 pieds sur 80 plus ou moins, avec les bâtisses érigées ci-dessus.

James McElroy, Yeoman.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull connue pour le lot No. 37 d'après le plan du Village Bretagne formant partie du lot de terre No. 1 du 4e rang borné au côté sud par la rue Lisgar au nord par le lot No. 47 à l'ouest par Charles Dubois et à l'est par le No. 36 contenant 66 pieds sur 80 plus ou moins avec les bâtisses érigées ci-dessus.

Emery Perrin, Yeoman.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull connue pour le lot No. 89 d'après le plan du Village Bretagne, formant partie du lot de terre No. 1 dans le 4e rang, borné en front par le chemin du Roi, en arrière par le lot No. 100 au sud par le lot No. 99, au nord par le lot No. 88, contenant 66 pieds sur 99 avec les bâtisses érigées ci-dessus.

Joseph Duquette, Yeoman.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull connue pour le lot No. 79 à l'ouest par l'autre moitié du dit lot No. 78 à l'est par le lot No. 87, contenant 49 1/2 pieds sur 66, avec les bâtisses érigées ci-dessus.

Adolphe Deruin, Barber.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu comme faisant partie de la motte sud du Bloc B, borné à l'est par le chemin du Roi, au sud par Marie Louise Fiset, au nord par Octave Boucher, à l'ouest par Pierre Bryere, contenant 33 pieds sur 99, plus ou moins, avec les bâtisses érigées ci-dessus.

Joseph Lavoie, Yeoman.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu comme faisant partie de la moitié sud du lot No. 3, sur le côté ouest de la rue Alma dans le bloc E, à l'ouest par le lot No. 6 du dit bloc E, et au nord par Noé Beauchamp, contenant 33 pieds sur 99, plus ou moins.

Molse Daigneau, Epistole.
Deux lots de Village situés en la Cité de Hull, connus pour les lots 3 et 4 du bloc A, le dit No. 3 est borné en front par la rue Wright, en arrière par le dit lot No. 4 du dit Bloc A, d'un côté par la rue Chamberlin et de l'autre côté par un lot vacant, le dit lot No. 4 du dit Bloc A, borné en front par la rue Alma, en arrière par le dit lot No. 3, d'un côté par la rue Chamberlin et de l'autre côté par un lot vacant, les deux lots contenant 132 pieds sur 198, plus ou moins.

Joseph Lapierre, Journalier.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connue comme la moitié sud du lot No. 9 du Bloc E, sur le côté est de la rue Inkerman qui le borne par devant au sud par le lot vacant No. 10 à l'est par le lot vacant No. 2, au nord par l'autre moitié du dit lot No. 9 du dit bloc E, contenant 33 pieds sur 99 plus ou moins avec les bâtisses érigées ci-dessus.

Dolphus Charon, Journalier.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu comme faisant partie de la moitié nord du lot No. 8 du bloc H, borné au front par la rue Britannia en arrière par une partie du lot No. 1, au sud par la moitié du No. 8, au nord par le lot No. 7 du dit bloc H, contenant 33 pieds sur 99, plus ou moins avec les bâtisses érigées ci-dessus.

Calixte Charon, Journalier.
Un lot de Village situé en la Cité de Hull, connu comme la moitié sud du lot No. 7 du bloc H, borné à l'ouest par la rue Britannia, en arrière par une partie du lot No. 2, au sud par la moitié du lot No. 8, au nord par la moitié du dit lot No. 7 du dit bloc H, contenant 33 pieds sur 99, plus ou moins, avec les bâtisses érigées ci-dessus.

Continued on First Page.